



N° 8/2016

## Compte-rendu du Conseil municipal du 22 novembre 2016

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20/09/2016.
2. Délibération : Vote des tarifs 2017.
3. Délibération : Vote des taux 2017.
4. Délibération : Location du garage de la cure.
5. Délibération : Vote subvention classe verte avec les enfants de l'école de Gratot.
6. Délibération : Accord pour lancer les études pour l'implantation d'un parc éolien en bordure de l'A36.
7. Délibération : Extension du volume horaire du contrat d'un agent de restauration.
8. Délibération : Désignation d'un référent sécurité routière.
9. Délibération : Décisions modificatives.
10. Questions diverses.

### **Présents :**

PACQUOT Nicolas, Maire  
BALLAY Marielle, 1<sup>ère</sup> Adjointe  
COPPI Roger, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
GAZEAUX Olivier  
DAYT Thierry  
BERNARDIN Yvelyne  
DESSENNE Christophe  
FIEROBE Anthony  
PESSONNEAUX Claude  
BALLAND Benoît  
QUELLEC Annik  
TRUTT Joël  
COULON Philippe

### **Absent :**

HUMBERT Thierry

## **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20/09/2016**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **2. Vote des tarifs 2017**

Les tarifs 2017 seront votés lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Seul le tarif 2016 pour l'Entreprise CARDOT qui loue une partie de la carrière a été fixé à 300 € par an. Ce tarif a été voté à l'unanimité.

## **3. Vote des taux 2017**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux des différentes taxes pour 2017, à savoir :

- Taxe d'habitation : 6.46 %
- Taxe foncière bâti : 21.29 %
- Taxe foncière non bâti : 16.77 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour ces taux.

## **4. Location du garage de la cure**

Une demande pour occuper le garage de la cure a été faite à la Mairie. Le local est proposé à la location au tarif de 40 € par mois. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition.

## **5. Vote d'une subvention pour une classe verte**

Madame JAECK, institutrice des CM1-CM2 envisage de reconduire la réalisation d'une classe verte à Mouthé en mai 2017. Deux classes de Gratot se joindraient à eux.

Monsieur le Maire propose une participation de la commune de 100 € par enfant, soit 2 100 € à hauteur de la participation des familles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette subvention.

## **6. Accord pour lancer les études pour l'implantation d'un parc éolien**

OPALE propose de lancer des études pour l'implantation des éoliennes en bordure de l'A36 avec pour objectif de les implanter sur le domaine communal.

Le projet s'étend sur les communes de Colombier Fontaine, Villars sous Ecot et Etouvans (total de 8 à 10 éoliennes, dont 3 ou 4 pour Etouvans).

Sur la base de 4 éoliennes, la taxe foncière bâtie et les loyers rapporteraient la somme de 43 000 € par an, auxquels s'ajouterait dans le cadre d'une négociation avec le futur Etablissement Public de Coopération Intercommunale, 50% de l'IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau), soit un total de 74 000 € par an pour la seule commune d'Etouvans.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention donne son accord pour lancer les études.

Les représentants pour le Comité de pilotage sont Nicolas PACQUOT et Thierry DAYT.

## **7. Extension du volume horaire d'un agent**

L'augmentation de la fréquentation de la restauration scolaire (40 enfants en moyenne) nécessite de revoir à la hausse le nombre d'heures de l'agent de la cantine.

Actuellement, la personne travaille 27 heures hebdomadaires. Monsieur le Maire propose de lui augmenter d'une heure son temps de travail, soit 28 heures par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité valide cette proposition.

## **8. Désignation d'un référent sécurité routière**

La Préfecture demande aux communes de désigner un référent de sécurité routière.

Olivier GAZEUX, à l'unanimité a été désigné.

## **9. Décisions modificatives**

Il est nécessaire d'ajuster certains comptes afin d'équilibrer le budget :

### **Budget communal** :

- + 161 € au compte 6688 (autres charges financières)
- + 162 € au compte 7022 (coupes de bois).

### **Budget eau**

- + 1 590 € au compte 658 (charges diverses de gestion courante)
- 1 590 € au compte 022 (dépenses imprévues de fonctionnement).

### **Budget assainissement**

- + 500 € au compte 61521 (entretien)
- + 631 € au compte 658 (charges diverses de gestion courante)
- + 1 131 € au compte 70621 (redevance pour modernisation des réseaux de collecte).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote ces modifications.

## **Informations mairie**

- **Liste électorale**

Les nouveaux arrivants ainsi que ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales doivent le faire avant le **31 décembre 2016** afin de pouvoir voter l'année prochaine. Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Un imprimé sera à remplir, vous pouvez vous le procurer sur internet (Cerfa 12669\*01, demande d'inscription sur les listes électorales).

## **Vie associative**

- **Comité de jumelage**

Le Comité de Jumelage vous rappelle que vos commandes d'huîtres doivent parvenir à la Mairie avant le **5 décembre**.

- **Marché de Noël de l'Ecole**

Les Intrépides organisent un marché de Noël le **samedi 10 décembre** à partir de 14 h.

Petite restauration, animation et présence du père Noël.

## Les commissions

### ✓ **Urbanisme P.L.U - Environnement :**

- Etude de la déclaration préalable de Monsieur FERCIOT Claude pour un abri à bois : avis favorable.
- Etude de la demande de certificat d'urbanisme de Monsieur BONNOT Philippe : avis favorable.
- Etude de la demande de certificat d'urbanisme des conjoints MAGNIN : avis favorable.
- Etude de la déclaration préalable des conjoints MAGNIN : avis favorable.
- Etude de la déclaration préalable de Monsieur FIEROBE Anthony pour l'aménagement extérieur : avis favorable.
- Etude de la déclaration préalable de Monsieur MONNIN Aurélien pour un abri de jardin : avis défavorable par rapport aux limites séparatives.
- Etude de la demande de certificat d'urbanisme de TDF pour la pose d'une antenne permettant la diffusion des services de communications électroniques : sans avis.

### ✓ **Travaux :**

- Remplacement de la chaudière de l'école
- Pose d'une boîte aux lettres au périscolaire
- Réalisation d'une liaison filaire Ethernet entre les 2 bâtiments scolaires
- Renouvellement des photocopieurs.

### ✓ **Voirie - Réseaux :**

- Réception des travaux de voirie.
- Mise aux normes d'un branchement rue de Dampierre.
- Réfection d'un tampon rue du Monument.
- Inspection des réseaux humides rue des Carrières et à l'intersection rue de la Libération, hydro curage au carrefour.

### ✓ **Forêt :**

- Réalisation de travaux forestiers par l'ONF et Acrocim (parcelles 7,6r,31).

## Les travaux du SIVU

- ✓ Nettoyage du point R, du monument et du cimetière.
- ✓ Démolition du jardinet devant l'ancienne ferme Cattin, réaménagement de la voirie.
- ✓ Création d'un regard (soupape) rue des carrières afin de limiter les montées en charge du réseau pluvial en amont.
- ✓ Peintures de voirie, création d'un passage piéton rue d'Ecot.
- ✓ Démontage des anciens panneaux de basket du plateau sportif.

## QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en mairie

Nom : ..... Prénom : .....

Date : ..... Signature :

Retrouvez les actualités, informations et agenda de la commune sur le site internet :  
<http://etouvans.cc3c.fr>

Vous pouvez contacter le maire Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse : [nicolas.pacquot@gmail.com](mailto:nicolas.pacquot@gmail.com).

Il vous est également possible de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse : [mairie.etouvans@wanadoo.fr](mailto:mairie.etouvans@wanadoo.fr) ;
- par téléphone ou en vous rendant en mairie.